

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / [www.katun.com](http://www.katun.com)

---

Katun # 51329

MT M5521 TNR CTG BLK 2.6K UE

## Fiche de données de sécurité Selon CE 878/2020 et 453/2010

Version 2.0

Révision : 03-2024

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / www.katun.com

## Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

### Cotes de danger HMIS :

|                        |   |                                                         |
|------------------------|---|---------------------------------------------------------|
| Santé                  | 1 | combustible légèrement                                  |
| Inflammabilité         | 1 | dangereux                                               |
| Réactivité             | 0 | écurie                                                  |
| Protection personnelle | E | lunettes de sécurité, gants, respirateur anti-poussière |

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit : MT M5521 TNR CTG BLK 2.6K EU

Nom commercial : Toner

Autres moyens d'identification : Aucun 1.2

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes : Toner

1.2.2 Utilisations déconseillées :

Ne pas fournir au grand public.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement prévues par la législation en vigueur.

### 1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Nom du fournisseur: Katun Corporation

Adresse: 10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438 952-941-9505

Tél : 1.4 Numéro de

### téléphone d'urgence :

(Chemtrec) (800) 424-9300 (ECHA)

France Téléphone : +33 8 20 20 18 16 / Fax : +33 3 44 55 67 67

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Règlement GHS / CLP Non classé

2.2 Éléments

### d'étiquetage

Substance dangereuse : aucun

Classement SGH/CLP

Mot d'avertissement : non requis

Symbole / Mentions de danger

Aucun Aucun

Conseils de prudence:

Aucun

Énoncés de réponse :

Aucun

Déclarations de stockage :

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / [www.katun.com](http://www.katun.com)

## Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

P410+P412 Protéger du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C.  
2.3 Autres dangers  
Aucun

### 3. Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substance/préparation : Mélange  
3.1.1 Description du mélange : Mélange de Non Répertoire  
3.1.2 Ingrédients dangereux

| Composant    | Numéro CAS/EC/REACH                                                                | Classification<br>CE 1272/2008 | % par poids |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------|
| TP-415       | CAS 117342-25-3                                                                    | Aucun                          | 1-2         |
| Noir carbone | CAS 1333-86-4<br>CE 215-609-9<br>Pré-enregistrement REACH<br>05-2114277414-47-0000 | Aucun                          | 1-5         |
| Silice       |                                                                                    |                                | 1-5         |

3.1.3 Informations complémentaires  
Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

### 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours :

4.1.1 Informations générales :

Déplacer la victime du lieu de travail contaminé vers un endroit ventilé. Appelez l'hôpital pour obtenir une assistance médicale et prodiguez des soins d'urgence.

4.1.2 Après inhalation :

Amener immédiatement la victime à l'air frais. Obtenez immédiatement une aide médicale.

4.1.3 Suite à un contact cutané :

Laver à l'eau et au savon.

4.1.4 Après un contact visuel :

Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Obtenez immédiatement une aide médicale.

4.1.5 Après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau, puis boire beaucoup d'eau.

4.1.6 Autoprotection du secouriste :

Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne qui apporte l'aide de pratiquer le bouche-à-bouche.

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / [www.katun.com](http://www.katun.com)

## Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitez de manière symptomatique et de soutien.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction :

Convient : eau pulvérisée, mousse ou agent d'extinction sec.

Inadapté : Aucun connu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Les produits de décomposition peuvent comprendre les substances suivantes : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, oxydes de soufre, oxydes de phosphore.

### 5.3 Conseils aux pompiers :

Les bonnes pratiques de lutte contre l'incendie dictent l'utilisation d'un appareil respiratoire autonome et d'un équipement de participation. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression requise, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Lors d'un incendie, des gaz irritants et hautement toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion.

### 5.4 Informations complémentaires :

Peut former des mélanges poussière-air explosifs lorsqu'il est finement dispersé dans l'air.

## 6. Mesures en cas de rejet accidentel

### 6.1 Précautions personnelles :

- Suppression des sources d'inflammation.
- Prévoir une ventilation suffisante.
- Protection respiratoire.
- Ne pas respirer les aérosols.

### 6.2 Précautions environnementales :

Tenir à l'écart des égouts, des eaux de surface et souterraines et du sol. Pour alerter le quartier.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Aspirer ou balayer le matériau et le placer dans un conteneur à déchets désigné et étiqueté. Éliminer par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en matière d'élimination des déchets.

### 6.4 Référence à d'autres sections :

Se référer à la liste des mesures de protection dans les sections 8 et 13.

### 6.5 Informations complémentaires :

Aucun.

## 7. Manipulation et STOCKAGE

### 7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité :

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / [www.katun.com](http://www.katun.com)

## Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

La respiration doit être protégée lorsque de grandes quantités sont décantées sans ventilation locale.  
Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Évitez l'ingestion et l'inhalation. Bien se laver après manipulation.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :

Les substances contenues dans notre produit sont très stables, veuillez le mettre dans un endroit aéré, frais et sec. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. Conserver à l'écart des aliments et des boissons.

7.3 Utilisations finales spécifiques :

Aucun.

### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Aucune valeur limite d'exposition n'est dérivée.

8.2 Contrôles de l'exposition :

- Application d'une ventilation locale par aspiration (LEV) lors du mélange des colorants - Protection respiratoire :

Lors de la manipulation de matériaux pouvant générer des poussières, il est recommandé de porter un demi-masque filtrant EN 149 2001 (FFP1 80% de filtrage), le matériau peut être du tissu en polypropylène.

- Protection des mains : -

Protection des yeux : -

Protection du corps : 8.3



Mesures générales de sécurité et d'hygiène :

Les précautions habituelles pour la manipulation des produits chimiques doivent être respectées.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

|                                              |                            |
|----------------------------------------------|----------------------------|
| Aspect - État                                | Poudre                     |
| physique : - Valeur pH : -                   | Pas de données disponibles |
| Couleur : -                                  | Noir                       |
| Odeur : -                                    | Inodore                    |
| Seuil olfactif :                             | Pas de données disponibles |
| Données de base importantes                  |                            |
| pour la sécurité - Point de fusion : - Point |                            |
| d'ébullition : - Point                       | 110-130°C                  |
| d'éclair : - Taux                            | Pas de données disponibles |
| d'évaporation : -                            | Pas de données disponibles |
| Limites supérieures                          | Pas de données disponibles |
| d'explosivité : - Limites inférieures        | Pas de données disponibles |
| d'explosivité : - Pression de vapeur : -     | Pas de données disponibles |
| Densité de vapeur :                          | Pas de données disponibles |

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / [www.katun.com](http://www.katun.com)

## Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

- Coefficient de partage : Aucune donnée disponible.
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible -
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible - Viscosité
- dynamique : Aucune donnée disponible - Propriétés comburantes :
- Aucune donnée disponible - Risque d'explosion : Aucune donnée
- disponible - Densité apparente : Aucune donnée disponible - Densité
- relative : 0,30- 0,50 kg/L - Solubilité dans l'eau : Aucune donnée
- disponible - Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée
- disponible 9.2 Autres informations : Aucune.

10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité :  
Aucun réactif dangereux connu dans les conditions normales d'utilisation.
- 10.2 Stabilité chimique :  
Stable à des températures et pressions normales.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses :  
Aucun.
- 10.4 Conditions à éviter :  
Chaleur, humidité.
- 10.5 Matériaux incompatibles :  
Acide fort, bases fortes et agents oxydants forts.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux :  
Aucun dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques :
  - DL50/orale/rat : >5000mg/kg
  - Irritation cutanée (testé sur des lapins) : Pas de données disponibles
  - Irritation oculaire (testé sur des lapins) : Pas de données disponibles
- 11.2 Autres informations :  
Aucun

12. Informations écologiques

- 12.1 Toxicité :
  - CL50 (poisson) : >100 mg/L - EC50
  - (daphnie) : Aucune donnée disponible - IC50
  - (algues) : Aucune donnée disponible

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / [www.katun.com](http://www.katun.com)

## Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

|                                                                                    |                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 12.2 Persistance et dégradabilité :                                                |                                                     |
| - Dégradation abiotique : -                                                        | Aucune donnée disponible                            |
| Valeur de la demande chimique d'oxydation (DCO) : -                                | Valeur de la demande chimique d'oxydation (DCO) : - |
| Valeur de la demande biologique d'oxydation (DBO) : -                              | Aucune donnée disponible                            |
| - Consommation biologique totale. (COT) : - Composés organiques volatils (COV) : - | Aucune donnée disponible                            |
| Biodégradabilité : 12,3                                                            | Aucune donnée disponible                            |
| Potentiel de bioaccumulation :                                                     | Aucune donnée disponible                            |
| - Coefficient de partage (n-octanol/eau) : -                                       | Aucune donnée disponible                            |
| - Facteur de bioconcentration (BCF) : -                                            | Aucune donnée disponible                            |
| 12.4 Mobilité dans le sol : -                                                      | Aucune donnée disponible                            |
| 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : -                                     | Aucune donnée disponible                            |
| Cette substance ne répond pas aux critères PBT/vPvB de REACH, annexe XIII.         |                                                     |
| 12.6 Autres effets indésirables : -                                                | Aucune donnée disponible                            |
| 12.7 Informations écotoxicologiques complémentaires :                              |                                                     |
| - Teneur en métaux lourds : -                                                      | Aucune donnée disponible                            |
| Sous les limites recommandées par l'ETAD.                                          |                                                     |

### 13. Considérations relatives à l'élimination

|                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13.1 Méthodes de traitement des déchets :                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| - Élimination du produit : -                                                                                                                                                                                                                                               | La génération de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être évacuées via les égouts mais traitées dans une station d'épuration appropriée. Éliminez les produits excédentaires et non recyclables par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé en matière d'élimination des déchets. |
| - Emballage :                                                                                                                                                                                                                                                              | Les déchets d'emballage doivent être recyclés. L'incinération ou la mise en décharge ne devraient être envisagées que lorsque le recyclage n'est pas réalisable. Ce matériel et son contenant doivent être éliminés de manière sécuritaire.                                                                                                                             |
| 13.2 Informations complémentaires :                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| L'élimination de ce produit, de ses solutions et de tout sous-produit doit à tout moment être conforme aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets ainsi qu'à toutes les exigences des autorités locales régionales. |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |

### 14. Informations relatives aux transports

|                                                                                                                                  |                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| 14.1 Numéro ONU : 14.2                                                                                                           | Aucune classification attribuée. |
| Nom propre de l'ONU : 14.3 Classe(s) de danger pour le transport : 14.4 Groupe d'emballage : 14.5 Dangers pour l'environnement : | Aucune classification attribuée. |

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / [www.katun.com](http://www.katun.com)

## Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

Polluant marin (Oui/Non) : 14.6 Non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Aucune précaution particulière n'est requise pour ce produit.

14.7 Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le Code IBC : Non applicable

Autres informations : Non applicable selon IATA.

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à la substance ou au mélange

Réglementation

américaine : État de l'inventaire TSCA : Non répertorié Notification  
d'exportation TSCA 12(b) : Non répertorié Cerla section 103 (40cfr302.4) :  
Non déclarable SARA section 302 (40cfr355.30) : Non déclarable SARA section 304  
(40cfr355.40) : Non à signaler Section 313 de la SARA (40cfr372.65) : Non à signaler  
Sécurité des procédés OSHA (29cfr1910.119) : Non à signaler Réglementations de  
l'État : Proposition 65 de Californie :

Non déclarable

Réglementation Européenne :

Enregistrement REACH : Non listé

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée Non

### 16. Autres informations

#### 16.1 Indication des changements :

Section 1 : Mise à jour 1.3 détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité et 1.4 Numéro de téléphone d'urgence  
Section

8 : Mise à jour 8.1 paramètres de contrôle et 8.2 détail des contrôles d'exposition Section 9 : Mise  
à jour des détails des propriétés physiques et chimiques Section 12 : Mise à  
jour des informations écologiques Section 16 : Ajouter  
des informations sur l'abréviation

#### 16.2 Abréviations et acronymes :

HMIS : Identification des matières dangereuses  
Système  
DL50 : dose mortelle, 50 pour cent  
EC50 : concentration efficace à moitié maximale  
AOX : Composés organiques halogénés  
OSHA : Loi sur la sécurité et la santé au travail  
DNEL : dose dérivée sans effet

CAS : Service des résumés chimiques  
CL50 : Concentration mortelle, 50 pour cent  
IC50 : concentration inhibitrice demi-maximale  
IATA : Association du transport aérien international  
TSCA : Loi sur le contrôle des substances toxiques  
PNEC : concentration potentielle sans effet

CERCLA : Loi globale sur l'intervention environnementale, l'indemnisation et la responsabilité

# Société Katun

10951 Bush Lake Rd, Minneapolis, MN 55438

Tél : 952-941-9505 / [www.katun.com](http://www.katun.com)

---

## Fiche de données de sécurité – Selon CE 878/2020 et 453/2010

Date d'impression : 03-2024

---

ETAD : Association écologique et toxicologique des fabricants de colorants et de pigments organiques SARA : Superfund  
Amendments and Reauthorization Act 16.3 Références bibliographiques

clés et sources de données : Aucune donnée disponible.

16.4 Classification du mélange et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1207/2008  
(CLP)

Le mélange n'est pas classé en raison de substances non dangereuses.